

G. FONTANEL PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital de 547 219,20 euros
Siège social : 12 rue Dominique Vincent, 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR
330 605 908 RCS LYON
Ci-après la « **Société** »

ACTE DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE DU 18 JUILLET 2025

L'an deux mille vingt-cinq,

Le dix-huit juillet,

La soussignée :

La société G. FONTANEL INVESTISSEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 4 510 035 euros dont le siège social est situé 12 rue Dominique Vincent, 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 533 666 368 RCS LYON et représentée par son cogérant Monsieur Romain FONTANEL,

Ci-après l' « **Associée Unique** »,

Étant précisé que la société AUDITEURS CONSULTANTS GOUDARD ASSOCIES - A.C.G., commissaire aux comptes titulaire de la Société a été régulièrement informée des décisions devant être prises,

Ci-après le « **Commissaire aux Comptes** »,

A pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

1. Nomination de directeurs généraux ; et
2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique nomme en qualité de directeurs généraux, à compter de ce jour et sans limitation de durée, sans qu'elle puisse toutefois excéder celle du mandat de la présidente :

- **La société RF Management**, société à responsabilité limitée au capital de 3 212 600 euros dont le siège social est situé 12 rue Dominique Vincent, 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 942 222 076 et représentée par son gérant Monsieur Romain FONTANEL ; et
- **La société HORION**, société à responsabilité limitée au capital de 3 212 600 euros dont le siège social est situé 12 rue Dominique Vincent, 69410 CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de LYON sous le numéro 942 214 610 et représentée par son gérant Monsieur Julien FONTANEL.

Conformément aux dispositions des statuts, les sociétés RF Management et HORION disposeront des mêmes pouvoirs de direction que la présidente et auront, comme la présidente, le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Messieurs Romain et Julien FONTANEL, au nom des sociétés qu'ils représentent, acceptent, chacun, les fonctions de directeur général et déclarent, pour eux-mêmes et pour leurs sociétés, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher leur nomination et l'exercice de leurs fonctions.

SECONDE DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

*

* *

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent acte.

L'Associée Unique,

Signé par :
 Romain FONTANEL
05732E68103A46D...

**La société G. FONTANEL
INVESTISSEMENTS,**

Représentée par son cogérant,
Monsieur Romain FONTANEL